

Au cours des dix premiers mois de 1970, nos exportations vers la C.E.E. ont augmenté de 43 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1969. La C.E.E. sera en 1970, et cela pour la première fois, un marché dépassant largement 1 milliard de dollars pour les produits canadiens.

Nous intensifierons également nos activités auprès des pays associés à la C.E.E. ou qui envisagent de le devenir. Par exemple, nous venons d'avoir d'importants entretiens à Ottawa avec des hauts fonctionnaires du Gouvernement algérien, lesquels ont abouti entre autres choses, à la vente de 850,000 à 1 million de tonnes métriques de blé livrables au cours des quatre prochaines années.

Nous essayons d'améliorer constamment nos efforts de promotion commerciale dans la C.E.E. et ses pays associés. J'espère également que les exportateurs canadiens veilleront de leur côté à accroître dans toute la mesure du possible leurs ventes dans cette zone commerciale dynamique.

Les secteurs public et privé du Canada devront travailler en étroite collaboration pour minimiser les répercussions négatives de l'élargissement de la C.E.E. et pour tirer un maximum de profits de ses effets positifs. Je sais que nous pouvons compter sur les responsables de tous les secteurs industriels canadiens et je puis leur assurer que pour sa part, le Gouvernement canadien assumera toutes les responsabilités qui lui incombent.